Programme de Formation

Locotracteur - Recyclage

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation s'adresse à **tout utilisateur débutant ou inexpérimenté** amené à conduire, accrocher et effectuer des manœuvres avec un locotracteur dans le cadre de son travail.

Le document mentionne également un public de **recyclage** ou de **conducteur confirmé**, ce qui laisse entendre que la formation peut convenir à des personnes souhaitant actualiser ou consolider leurs compétences de conduite et de manœuvre.

La maîtrise du français est **fortement recommandée** afin de garantir une bonne compréhension des consignes, des échanges pédagogiques et des situations de sécurité abordées pendant la formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'effectuer en sécurité les opérations liées à la conduite d'un locotracteur, en intégrant les règles de prévention, les consignes d'exploitation et les exigences réglementaires applicables.

Ils sauront réaliser les manœuvres d'accrochage et de décrochage de wagons, conduire un engin, effectuer des manœuvres ferroviaires sur les voies ferrées et mobiliser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la manœuvre.

La formation vise également la maîtrise des règles de sécurité et des consignes particulières de l'embranchement, ainsi que l'adoption des comportements attendus pour limiter les risques ferroviaires, mécaniques, environnementaux et liés à l'organisation du travail.

Description

Formation **Autorisation de conduite Locotracteur P1, P2 et P3**, d'une durée de **14 heures** sur **2 jours**.

La formation vise la **conduite en toute sécurité** selon les articles **R4323-55 à R4323-57**. Elle combine des apports **théoriques** et **pratiques** afin de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite, aux manœuvres ferroviaires et au respect des règles de sécurité associées à l'utilisation d'un locotracteur.

Le programme comprend une partie générale sur la prévention des risques, puis des séquences spécifiques selon les fonctions **P1**, **P2** et **P3**. La formation est annoncée pour un effectif maximum de **6 personnes** sur la partie programme, et l'encadrement de stage est indiqué à **8 stagiaires maximum** pour l'ensemble du stage théorique/pratique.

Partie théorique : statistiques des accidents du travail, réglementation applicable, partenaires de prévention, risques et sanctions liés à la prise de substance, acteurs de l'entreprise et leurs obligations, **PREFAS**, **EPI**, différents types de locotracteurs, comportements à risque et comportements à respecter, règles de sécurité, modalités pour monter ou descendre d'un véhicule, accès aux parties hautes d'un

wagon.

La partie théorique couvre également les **risques ferroviaires** : zone d'évolution non signalées, véhicules d'un tiers, état des voies ferrées, état du matériel, aiguillages et risque de déraillement, attelage et dételage, mauvaise signalisation et coordination d'équipe, objets étrangers sur les voies ferrées, collision entre wagons, wagon à l'arrêt non calé.

Sont également abordés les **risques environnementaux** : climat, lignes électriques, abords des voies ferrées ; les **risques inhérents à l'entreprise** : clarté des consignes de sécurité, connaissance des lieux, informations sur l'analyse de risques, définition des zones à risques, risques chimiques ; et les **risques mécaniques** : mauvais entretien du véhicule, wagon en mauvais état, VGP non à jour, freins en mauvais état, signalisation en mauvais état, attelage en mauvais état.

Module P1 – Accrocheur : missions, responsabilités, voies (écartements, écartement limite, aiguilles), sabot d'enrayage, pilotage, pénétration entre les véhicules, montée et descente des véhicules, immobilisation des wagons, habillement, signaux de manœuvre.

Modules P2 et P3 – Chef de manœuvre et conducteur : missions, responsabilités, équipe de manœuvre, traction / refoulement / haute le pied, classification des voies, règles de circulation, manœuvres interdites, gabarits, signalisation, engins de traction, télécommande, freinage direct, freinage continu, différents essais de freins.

Généralités opérationnelles : prise de poste, mise en service et vérification, plein de combustible, avant le lancement du moteur, avant la mise en marche du convoi, pendant la circulation, stationnement, fin de poste, traversée des passages à niveaux.

Le contenu intègre l'ensemble des séquences nécessaires à la maîtrise des consignes, des procédures de circulation et de l'organisation des manœuvres, avec un accent marqué sur la prévention des risques, la sécurité des interventions et l'adaptation aux situations rencontrées dans le cadre professionnel.

Des éléments d'information figurant dans le document mentionnent aussi un **recyclage** ou un public de **conducteur confirmé**, sans détailler de modalités spécifiques supplémentaires dans le programme extrait.

Prérequis

La vérification par l'employeur de l'**aptitude médicale** du salarié est requise, via la médecine du travail. L'employeur doit également vérifier l'**âge minimal requis** pour la conduite, indiqué dans le document comme **18 ans**.

Modalités pédagogiques

La formation débute par un **tour de table** permettant au formateur de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours aux besoins de chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique.

Les apports théoriques sont réalisés à l'aide d'un **PowerPoint** projeté via vidéoprojecteur, complété par des **exercices en groupe**, des études de cas concrets, des schémas, ainsi que des échanges et retours d'expérience entre le formateur et les stagiaires.

La partie pratique repose sur la **mise en situation** : le formateur démontre l'intégralité du contenu du programme de manière commentée, les stagiaires observent puis effectuent à tour de rôle des passages sur des points précis demandés par le formateur, qui corrige simultanément les erreurs.

En cas de difficulté d'assimilation, le formateur réexplique les notions ou mobilise d'autres moyens pédagogiques, tels que des schémas ou des analogies. Un bilan est réalisé en fin de journée, et des mises en situation de cas pratiques représentatifs du contexte professionnel sont prévues.

L'ensemble du stage théorique et pratique est encadré en groupe restreint, avec un effectif annoncé à **8 stagiaires maximum**, afin de favoriser l'interaction, l'observation, la répétition des gestes et la correction individualisée.

Moyens et supports pédagogiques

Les ressources mises à disposition reposent sur un **support PowerPoint** illustrant le déroulement des différentes étapes du programme, projeté lors des séquences théoriques.

Le dispositif pédagogique est complété par des **schémas**, des **études de cas**, des démonstrations commentées en situation pratique, ainsi que par un **support post-formation** remis aux participants à l'issue de la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation comprend une **validation des compétences par le formateur**, consignée avec les éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire.

Les preuves de suivi et de fin de formation comprennent une **feuille de présence signée**, une **attestation de fin de formation** et un **QCM de validation des compétences**.

Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète également une **évaluation à chaud de sa satisfaction** sur le déroulement de la prestation.

Informations sur l'admission

Le document ne détaille pas de procédure administrative d'admission spécifique ; il indique toutefois que l'inscription doit s'accompagner d'une vérification préalable de l'aptitude médicale par l'employeur et du respect de l'âge minimal requis.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de **situation de handicap** ou de **difficultés particulières**, il est demandé de prendre contact avec l'organisme afin d'adapter au mieux la formation à la situation du stagiaire.

Informations sur l'accessibilité

Le document précise que, pour toutes demandes spécifiques liées à des **situations de handicap** ou à des **difficultés particulières**, les personnes concernées doivent prendre contact avec l'organisme afin que celui-ci puisse s'adapter au mieux à leur situation.

Aucune modalité matérielle ou humaine détaillée n'est fournie dans l'extrait, mais la formulation indique une volonté d'**adaptation des conditions de formation** et, si nécessaire, des supports ou de l'accompagnement proposés.